



ObsCi
Observatoire
des Criminalités
Internationales

LES BANQUES AU CŒUR DE LA GUERRE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ : L'ÉMERGENCE D'UN RENSEIGNEMENT FINANCIER PRIVÉ

Julien Briot-Hadar / Spécialiste de la compliance, auteur de
Lutter contre la fraude fiscale en entreprise (Éditions Vuibert, 2025)

Juin 2026



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Julien Briot-Hadar / Spécialiste de la compliance,
auteur de *Lutter contre la fraude fiscale en entreprise*
(Éditions Vuibert, 2025)

Spécialiste de la compliance, Julien Briot-Hadar accompagne entreprises et gouvernements sur les enjeux stratégiques de bonne gouvernance en France, en Afrique de l'Ouest et centrale ainsi qu'au Maghreb, à travers des missions de conseil, de formation et d'audit. Conférencier et intervenant dans l'enseignement supérieur, notamment à l'ESSEC, il dirige également la chronique « Compliance » de la Revue de l'Union européenne (Daloz), alliant expertise pratique et reconnaissance académique.

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire des criminalités internationales (ObsCI) a pour objectif d'étudier et d'analyser en toute indépendance les différents champs des criminalités internationales en appréhendant les problématiques sécuritaires dans leur globalité, en intégrant ses enjeux pour nos sociétés et leurs effets sur les politiques publiques en France comme à l'international. Ses axes d'intervention se concentrent en particulier sur les trafics illicites, la criminalité financière et la corruption, la délinquance, la criminalité environnementale et sanitaire, ainsi que la cybercriminalité.

En mobilisant à la fois des chercheurs et des praticiens de différents pays, l'ObsCI produit des analyses indépendantes qui intègrent leurs incidences économiques, politiques, diplomatiques, sociales, territoriales, étatiques et in fine militaires, dont les interrelations constituent précisément sa géopolitique. Il a pour objectif d'alimenter les débats publics de manière constructive, ainsi que d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les professionnels et les entreprises sur ces sujets.

Il est dirigé par **Gaëtan Gorce**, chercheur associé à l'IRIS, membre honoraire du Parlement, et **David Weinberger**, chercheur associé à l'IRIS, sociologue.



@ObsCrim

La mondialisation a profondément transformé les conditions d'exercice de la criminalité organisée. Les organisations criminelles contemporaines ne se limitent plus à des territoires ou à des activités spécifiques ; elles exploitent les flux financiers internationaux, les nouvelles technologies et les asymétries réglementaires pour développer des activités transnationales particulièrement résilientes. Dans ce contexte, le blanchiment de capitaux est devenu le centre de gravité du crime organisé. Qu'il s'agisse de trafic de stupéfiants, de cybercriminalité, de corruption ou de traite des êtres humains, la pérennité des réseaux criminels repose sur leur capacité à intégrer les revenus illicites dans l'économie légale.

Face à cette évolution, les États ont progressivement déplacé leur attention des activités criminelles elles-mêmes vers les flux financiers qui les soutiennent. Cette transformation a conduit à l'émergence d'une nouvelle architecture de sécurité dans laquelle les institutions financières occupent une place centrale. À travers les dispositifs de connaissance client, la surveillance transactionnelle, l'identification des bénéficiaires effectifs ou les déclarations de soupçon, les banques collectent quotidiennement une quantité considérable d'informations relatives aux comportements économiques des individus et des organisations.

Cette évolution soulève une question fondamentale : les banques sont-elles encore de simples intermédiaires financiers ou sont-elles devenues des acteurs à part entière du renseignement contemporain et l'un des principaux terrains de confrontation entre les États et les organisations criminelles au XXI^e siècle ?

LA FINANCE, TERRAIN PRIVILÉGIÉ DU CRIME ORGANISÉ

La criminalité organisée a connu, au cours des quatre dernières décennies, une transformation dont l'ampleur est comparable à celle observée dans l'économie légale sous l'effet de la mondialisation. Longtemps associées à des territoires clairement identifiés et à des activités relativement circonscrites, les organisations criminelles évoluent désormais dans un espace globalisé caractérisé par l'intensification des échanges, la fluidité des capitaux, la révolution numérique et l'affaiblissement relatif des frontières économiques. Cette évolution a profondément modifié leur mode de fonctionnement, leur structure organisationnelle et leur capacité d'adaptation. Les groupes criminels contemporains ne se contentent plus d'exploiter des marchés illicites locaux ou régionaux ; ils s'inscrivent dans des chaînes de valeur mondialisées leur permettant de produire, transporter, financer et recycler leurs activités à l'échelle internationale. Le crime organisé est ainsi devenu l'un des bénéficiaires paradoxaux de la mondialisation économique.

Cette mutation se traduit par une mobilité croissante des organisations criminelles. Une même structure peut aujourd'hui produire des stupéfiants en Amérique latine, organiser leur acheminement *via* l'Afrique de l'Ouest, utiliser des plateformes numériques hébergées en Asie, recycler les profits au Moyen-Orient et investir les capitaux blanchis en Europe ou en Amérique du Nord. Les technologies de communication et les outils numériques ont considérablement réduit les contraintes géographiques qui limitaient autrefois les activités criminelles. Les organisations criminelles disposent désormais de capacités de coordination internationale comparables à celles des grandes entreprises multinationales. Elles exploitent les différences de réglementation, les faiblesses institutionnelles de certains États et les asymétries de coopération judiciaire pour développer des activités particulièrement résilientes face aux actions des autorités.

Parallèlement, les activités criminelles elles-mêmes se sont profondément diversifiées. Si le trafic de stupéfiants demeure l'un des principaux moteurs économiques du crime organisé mondial, il coexiste désormais avec une multitude d'activités particulièrement lucratives. La cybercriminalité, les rançongiciels, les escroqueries en ligne, les atteintes aux systèmes d'information, le trafic de migrants, la traite des êtres humains, les trafics environnementaux, les fraudes fiscales complexes ou encore les atteintes aux marchés financiers constituent autant de sources de revenus dont la rentabilité ne cesse d'augmenter. Cette diversification contribue à renforcer la résilience économique des organisations criminelles qui peuvent répartir leurs risques et adapter rapidement leurs activités aux évolutions technologiques ou réglementaires. Loin d'être figées, ces structures démontrent une remarquable capacité d'innovation et d'adaptation.

L'une des caractéristiques les plus marquantes de cette évolution réside dans la financiarisation croissante du crime organisé. Les organisations criminelles contemporaines ne se définissent plus uniquement par leur capacité à engendrer des revenus illicites ; elles se distinguent également par leur aptitude à gérer, investir et protéger des volumes considérables de capitaux. Certaines structures criminelles disposent aujourd'hui de spécialistes de la finance, du droit, de la fiscalité ou des technologies numériques capables de concevoir des montages complexes destinés à masquer l'origine des fonds et à optimiser leur circulation. Cette professionnalisation rapproche progressivement certains réseaux criminels des grandes entreprises internationales. Comme ces dernières, ils développent des stratégies d'investissement, diversifient leurs actifs et recherchent des opportunités de croissance à long terme.

Cette évolution remet profondément en cause les approches traditionnelles en matière de lutte contre le crime organisé. Pendant longtemps, les politiques publiques ont été construites autour d'une logique de répression centrée sur les individus, les territoires ou les marchandises illicites. Or, les organisations criminelles contemporaines tirent désormais leur puissance moins de leur capacité à produire des activités illégales que de leur aptitude à réintégrer durablement les profits dans les circuits économiques légitimes. Le véritable centre de gravité du crime organisé se situe désormais dans sa capacité à exploiter les mécanismes de la mondialisation financière. Cette réalité explique pourquoi la compréhension des flux financiers est progressivement devenue l'un des enjeux majeurs de la sécurité internationale contemporaine.

LE BLANCHIMENT : CENTRE DE GRAVITÉ DU CRIME ORGANISÉ

La mondialisation du crime organisé ne peut être comprise sans une analyse approfondie du blanchiment de capitaux. Quelle que soit la nature de l'activité criminelle initiale, les revenus générés demeurent difficilement exploitables tant qu'ils conservent un lien identifiable avec leur origine illicite. Le blanchiment constitue précisément le mécanisme permettant de rompre ce lien. Il assure la transformation de capitaux d'origine criminelle en actifs présentant une apparence de légalité suffisante pour être réintroduite dans l'économie formelle. Sans cette capacité de recyclage, les profits issus du trafic de stupéfiants, de la corruption, de la fraude ou de la cybercriminalité perdraient une grande partie de leur utilité économique.

Cette réalité explique pourquoi le blanchiment occupe une place centrale dans les stratégies des organisations criminelles. Contrairement à une représentation parfois simplifiée, le blanchiment ne constitue pas une activité secondaire intervenant après la commission de l'infraction principale. Il représente au contraire une fonction stratégique dont dépend la pérennité même des organisations criminelles. Une organisation peut survivre à la perte d'une cargaison de drogue, à l'arrestation de certains membres ou au démantèlement d'une filiale logistique. Elle ne peut durablement prospérer si elle perd sa capacité à recycler ses revenus et à réinvestir ses profits dans l'économie légale.

Les techniques de blanchiment ont connu une évolution comparable à celle observée dans les activités criminelles elles-mêmes. Les schémas traditionnels fondés sur l'utilisation d'espèces, de commerces de proximité ou de circuits informels demeurent présents, mais coexistent désormais avec des montages beaucoup plus sophistiqués. Les sociétés-écrans, les structures fiduciaires, les trusts, les fondations privées, les plateformes de paiement numériques, les

cryptoactifs ou encore les juridictions à faible transparence permettent aujourd'hui de créer plusieurs couches successives d'opacité. Cette complexification rend particulièrement difficile l'identification des bénéficiaires effectifs et la reconstitution des circuits financiers utilisés.

Les révélations des *Panama Papers*, des *Paradise Papers*, des *Pandora Papers* ou encore des *FinCEN Files* ont illustré l'ampleur de ces mécanismes. Elles ont démontré que les flux financiers illicites circulent fréquemment à travers des structures parfaitement légales en apparence et administrées par des professionnels hautement qualifiés. Le blanchiment contemporain repose moins sur la clandestinité que sur la complexité. Les organisations criminelles cherchent moins à dissimuler totalement leurs opérations qu'à les rendre suffisamment opaques pour empêcher les autorités d'en comprendre l'origine réelle ou d'identifier les véritables bénéficiaires des capitaux.

Cette évolution conduit à une conclusion fondamentale : le blanchiment constitue aujourd'hui le principal point de rencontre entre la criminalité organisée et le système financier mondial. Les capitaux illicites doivent nécessairement entrer en contact avec des institutions financières, des professionnels du droit, des structures patrimoniales ou des intermédiaires économiques pour être intégrés durablement dans l'économie légale. Cette dépendance constitue également la principale vulnérabilité des organisations criminelles. C'est précisément cette vulnérabilité qui a conduit les États à déplacer progressivement leur attention des marchandises illicites vers les flux financiers eux-mêmes.

DE LA TRAQUE DES CRIMINELS À LA TRAQUE DES FLUX FINANCIERS

Pendant une grande partie du XX^e siècle, la lutte contre la criminalité organisée reposait essentiellement sur une logique de répression pénale classique. Les services de police et les autorités judiciaires concentraient leurs efforts sur l'identification des auteurs, la collecte de preuves et le démantèlement des structures criminelles. Cette approche demeure naturellement indispensable. Elle présente toutefois des limites importantes dans un environnement caractérisé par la mobilité des organisations criminelles, la fragmentation des activités et la mondialisation des flux économiques. L'arrestation d'un individu ou le démantèlement d'un réseau local ne suffit plus nécessairement à neutraliser des organisations capables de se reconstituer rapidement grâce à leurs ressources financières.

Face à cette réalité, une transformation doctrinale majeure s'est progressivement imposée au sein des organisations internationales et des États. L'objectif n'était plus uniquement de poursuivre les criminels, mais également de s'attaquer aux ressources financières qui assurent

leur survie, leur développement et leur influence. Cette approche repose sur une idée simple, mais particulièrement puissante : toute activité criminelle génère des flux financiers. Même lorsqu'ils sont fragmentés, dissimulés ou transférés à travers plusieurs juridictions, ces flux laissent des traces susceptibles d'être analysées. Les capitaux deviennent alors des indicateurs particulièrement précieux pour comprendre les structures criminelles, identifier leurs dirigeants et cartographier leurs réseaux d'influence.

Cette évolution a profondément influencé les grandes initiatives internationales des trente dernières années. La création du Groupe d'action financière (GAFI) en 1989, l'adoption de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée en 2000, le développement des cellules de renseignement financier ou encore le renforcement des obligations de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme traduisent tous une même logique : faire des flux financiers un objet central du renseignement et de l'action publique. La finance est progressivement devenue un espace de surveillance stratégique au même titre que les télécommunications, les infrastructures critiques ou les espaces numériques.

Cette transformation a entraîné une conséquence majeure souvent sous-estimée : les institutions financières se sont retrouvées au cœur de cette nouvelle architecture de sécurité. En raison de leur position centrale dans la circulation des capitaux, elles disposent d'un accès privilégié à une quantité considérable d'informations relatives aux comportements économiques des individus, des entreprises et des organisations. Chaque ouverture de compte, chaque opération internationale, chaque mouvement de fonds ou chaque relation d'affaires produit des données susceptibles de révéler l'existence d'activités criminelles. À mesure que les dispositifs de conformité se sont renforcés, les banques ont développé des capacités d'analyse toujours plus sophistiquées leur permettant d'identifier des comportements atypiques, de détecter des schémas complexes de blanchiment et de signaler aux autorités compétentes des opérations potentiellement suspectes.

Cette évolution annonce une mutation profonde des dispositifs contemporains de sécurité. Les banques ne sont plus seulement des intermédiaires financiers chargés de faciliter les échanges économiques. Elles constituent désormais des points d'observation privilégiés de l'économie mondiale et participent activement à la production d'informations stratégiques sur les flux financiers internationaux. Comprendre cette transformation est indispensable pour saisir les mutations contemporaines du crime organisé. Plus encore, elle permet de comprendre pourquoi les institutions financières sont progressivement devenues les premiers capteurs de renseignement économique de la mondialisation.

SYSTÈME BANCAIRE INTERNATIONAL ET RENSEIGNEMENT FINANCIER

L'un des phénomènes les plus significatifs de l'évolution contemporaine de la sécurité internationale réside dans l'émergence progressive d'une forme inédite de renseignement reposant largement sur des acteurs privés. Cette transformation est intervenue sans rupture institutionnelle apparente, sans création de nouvelles agences spécialisées et sans modification fondamentale des architectures traditionnelles du renseignement. Pourtant, en quelques décennies, les institutions financières se sont imposées comme des producteurs majeurs d'informations stratégiques sur les flux économiques mondiaux. Cette évolution est directement liée à la mondialisation des échanges et à la financiarisation croissante de la criminalité organisée. Face à l'incapacité matérielle des États à surveiller directement l'ensemble des mouvements de capitaux internationaux, une partie significative des activités de détection, d'analyse et de signalement a progressivement été transférée aux acteurs privés situés au cœur du système financier.

Ce mouvement trouve son origine dans la montée en puissance des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux à partir des années 1980. Les autorités publiques ont rapidement compris que les banques occupaient une position singulière dans l'économie mondiale. À la différence des services de police ou des agences de renseignement, elles disposent d'un accès direct, permanent et légal à une masse considérable d'informations relatives aux comportements économiques des individus, des entreprises et des organisations. Chaque ouverture de compte, chaque transfert de fonds, chaque opération de commerce international ou chaque mouvement de capitaux génère des données susceptibles d'éclairer les activités d'un acteur économique. Cette situation confère aux institutions financières une capacité d'observation exceptionnelle sur les mécanismes de circulation de la richesse à l'échelle mondiale.

La particularité de ce renseignement financier réside dans son caractère systémique. Les informations collectées par les banques ne résultent pas d'opérations clandestines ou d'activités de surveillance ciblées. Elles sont produites naturellement par le fonctionnement même du système financier. Les établissements bancaires n'ont pas besoin d'infiltrer des organisations criminelles ou de déployer des moyens techniques sophistiqués pour recueillir des informations. Ils les obtiennent dans le cadre normal de leurs activités. Cette spécificité distingue profondément le renseignement financier du renseignement traditionnel. Là où les services spécialisés recherchent activement l'information, les institutions financières la

produisent mécaniquement du fait de leur position centrale dans les échanges économiques mondiaux.

Cette évolution a progressivement conduit à une forme de privatisation partielle de la fonction de détection. Les banques sont devenues les premiers observateurs des flux financiers internationaux. Elles identifient les anomalies, détectent les comportements atypiques, signalent les opérations suspectes et participent ainsi directement à la compréhension des phénomènes criminels contemporains. Les cellules de renseignement financier, telles que TRACFIN en France, reposent d'ailleurs largement sur les informations transmises par les acteurs assujettis. Dans de nombreux États, les déclarations émanant du secteur financier constituent aujourd'hui la principale source de renseignement exploitable dans le domaine de la criminalité économique et financière.

Cette transformation soulève une question fondamentale pour les sciences de la sécurité : les banques sont-elles devenues des acteurs du renseignement ? Juridiquement, la réponse demeure négative. Les établissements financiers ne disposent ni des prérogatives régaliennes ni des pouvoirs coercitifs traditionnellement associés aux services de renseignement. Toutefois, du point de vue fonctionnel, leur rôle dans la collecte, l'analyse et la transmission d'informations est devenu indispensable au fonctionnement des dispositifs contemporains de sécurités. Les banques apparaissent désormais comme des infrastructures critiques de production de renseignement économique, situées à l'interface entre le secteur privé et les autorités publiques.

DE L'IDENTIFICATION À LA CARTOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES INDIVIDUS ET DES ORGANISATIONS

La transformation des banques en acteurs du renseignement financier s'explique en grande partie par l'évolution profonde des dispositifs de connaissance client. Historiquement, l'identification des clients répondait principalement à des impératifs contractuels et prudentiels. L'objectif consistait à vérifier l'identité de la personne entrant en relation avec l'établissement et à sécuriser les opérations réalisées. Cette logique s'est considérablement enrichie au cours des dernières décennies. Sous l'effet des réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et la corruption, les institutions financières sont désormais tenues de développer une connaissance beaucoup plus approfondie de leurs clients et de leur environnement économique.

Cette évolution conduit les établissements financiers à collecter un volume d'informations sans précédent. L'identité du client, son activité professionnelle, son patrimoine, ses sources de revenus, ses partenaires commerciaux, ses bénéficiaires effectifs, ses implantations géographiques, ses relations d'affaires et ses habitudes transactionnelles font désormais l'objet d'analyses détaillées. L'objectif n'est plus simplement d'identifier un client, mais de comprendre son comportement économique. Cette approche permet aux institutions financières de construire une représentation particulièrement précise des flux et des interactions qui structurent l'activité économique contemporaine.

L'identification des bénéficiaires effectifs illustre parfaitement cette transformation. Pendant longtemps, les organisations criminelles ont utilisé des sociétés-écrans, des structures fiduciaires ou des montages juridiques complexes afin de dissimuler l'identité des véritables détenteurs des capitaux. Les régulateurs ont progressivement répondu à cette difficulté en imposant aux établissements financiers des obligations renforcées de transparence. Les banques sont ainsi devenues des spécialistes de l'analyse des structures de détention et de contrôle. À travers cet exercice, elles développent une connaissance approfondie des réseaux économiques et financiers, qu'ils soient licites ou illicites.

Cette accumulation d'informations confère aux institutions financières une capacité unique de cartographie économique. Elles sont en mesure d'identifier des liens entre des individus, des entreprises ou des organisations opérant dans plusieurs juridictions. Elles peuvent reconstituer des chaînes de contrôle complexes, détecter des structures artificielles ou mettre en évidence des incohérences susceptibles de révéler des activités criminelles. Cette fonction de cartographie constitue aujourd'hui l'un des apports les plus importants des banques à la lutte contre la criminalité organisée.

L'ANALYSE DES FLUX COMME NOUVELLE FRONTIÈRE DU RENSEIGNEMENT

Si la connaissance client permet de comprendre les acteurs économiques, la surveillance transactionnelle permet d'analyser leurs comportements. Cette activité constitue aujourd'hui le cœur du renseignement financier moderne. Les dispositifs de transaction *monitoring* reposent sur l'analyse continue des opérations réalisées par les clients afin d'identifier des anomalies, des incohérences ou des schémas compatibles avec des activités criminelles.

L'importance stratégique de cette surveillance repose sur une réalité simple : les flux financiers constituent l'empreinte la plus durable laissée par les organisations criminelles. Les

marchandises peuvent disparaître, les structures juridiques peuvent être dissoutes et les individus peuvent changer d'identité ou de localisation. Les mouvements financiers, en revanche, laissent des traces exploitables pendant de nombreuses années. Ils permettent de comprendre les circuits utilisés, d'identifier les intermédiaires mobilisés et de reconstituer les mécanismes de financement des activités criminelles.

Les systèmes contemporains de surveillances transactionnelles exploitent des volumes considérables de données. Chaque opération est analysée au regard du profil du client, de ses habitudes passées, des typologies criminelles connues et des facteurs de risque identifiés. Les établissements les plus avancés utilisent désormais des technologies de machine *learning* capables d'identifier des comportements atypiques ou des corrélations invisibles à l'œil humain. Cette évolution marque une rupture majeure dans l'histoire du renseignement financier. L'analyse ne repose plus uniquement sur l'expertise humaine, mais sur la capacité des systèmes à traiter des millions d'informations en temps réel.

Cette évolution transforme profondément la nature même de la détection. Les institutions financières ne se contentent plus d'identifier des opérations suspectes isolées. Elles participent à la compréhension globale des réseaux criminels. En agrégeant les données issues de multiples transactions, elles peuvent mettre en évidence des schémas complexes impliquant plusieurs juridictions, plusieurs acteurs et plusieurs niveaux d'intermédiation. Cette capacité de reconstruction des flux constitue aujourd'hui l'un des outils les plus efficaces dans la lutte contre le crime organisé transnational.

DES ACTEURS CENTRAUX DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

La montée en puissance du renseignement financier a profondément modifié la place des banques dans les dispositifs contemporains de sécurité. Les institutions financières ne participent plus uniquement à la lutte contre le blanchiment ou le financement du terrorisme. Elles jouent désormais un rôle central dans la mise en œuvre des sanctions internationales, dans la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, dans la prévention des ingérences étrangères et dans la protection de l'intégrité du système économique mondial.

Les crises géopolitiques récentes ont illustré avec une particulière intensité cette évolution. Les sanctions adoptées à l'encontre de la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine ont démontré que les institutions financières constituent désormais l'un des principaux vecteurs de mise en œuvre des politiques de puissance économique. Le gel des avoirs, les restrictions

d'accès aux systèmes de paiement internationaux ou encore la surveillance des tentatives de contournement reposent largement sur les capacités opérationnelles des banques. Ces dernières se trouvent ainsi directement impliquées dans des enjeux qui relevaient historiquement de la diplomatie, de la défense ou de la sécurité nationale.

Cette évolution conduit à une redéfinition du rôle stratégique des institutions financières. Les banques apparaissent aujourd'hui comme des infrastructures critiques de la sécurité économique mondiale. Leur capacité à collecter, traiter et transmettre des informations leur confère une position singulière dans les rapports entre États, organisations criminelles et acteurs économiques. Dans un monde où la puissance se mesure de plus en plus à la maîtrise des flux d'informations et des flux financiers, elles sont devenues les premiers capteurs de renseignement économique de la mondialisation.

La lutte contre le crime organisé du XXI^e siècle ne se joue plus uniquement dans les services d'enquête, les juridictions pénales ou les agences de renseignement. Elle se joue également dans les directions conformité, les centres de surveillance transactionnelle et les infrastructures technologiques des institutions financières. Cette réalité constitue l'une des mutations les plus importantes de l'architecture contemporaine de sécurité internationale et annonce probablement les transformations qui façonneront les décennies à venir.

VERS UNE GUERRE ALGORITHMIQUE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ?

L'évolution du renseignement financier ne peut être comprise indépendamment de la montée en puissance des sanctions économiques internationales. Longtemps considérées comme des instruments périphériques de politique étrangère, les sanctions sont progressivement devenues l'un des principaux outils de projection de puissance des États. Cette transformation est particulièrement visible depuis le début du XXI^e siècle, marqué par une multiplication des régimes de sanctions visant aussi bien des États que des organisations criminelles, des réseaux terroristes ou des individus impliqués dans des activités considérées comme menaçant la sécurité internationale.

Cette évolution a profondément modifié le rôle des institutions financières. Les banques ne se contentent plus d'assurer la circulation des capitaux ; elles participent directement à l'exécution des décisions géopolitiques prises par les États. Le gel des avoirs, le filtrage des opérations, l'identification des personnes visées par les sanctions ou encore la détection des tentatives de contournement reposent largement sur leurs capacités opérationnelles. La guerre en Ukraine a illustré avec une intensité particulière cette réalité. Les sanctions

adoptées à l'encontre de la Russie ont démontré que l'accès au système financier international pouvait constituer une arme stratégique aussi puissante que certains instruments militaires traditionnels.

Cette évolution traduit une transformation plus profonde des rapports de puissance contemporains. Dans une économie mondialisée, le contrôle des flux financiers est devenu un levier majeur d'influence internationale. Les banques occupent dès lors une position singulière : elles sont à la fois des acteurs économiques et des infrastructures essentielles à la mise en œuvre des stratégies de sécurité nationale. Elles constituent l'un des principaux points de contact entre les logiques de marché et les impératifs géopolitiques. Cette situation renforce encore leur rôle dans la production de renseignement et dans la compréhension des dynamiques criminelles internationales.

CRYPTOACTIFS, FINANCE DÉCENTRALISÉE ET CRISE DU MODÈLE TRADITIONNEL DE SURVEILLANCE

L'émergence des cryptoactifs constitue probablement l'un des défis les plus importants auxquels est confronté le renseignement financier contemporain. Depuis l'apparition du *Bitcoin* en 2009, un nouvel écosystème financier s'est progressivement développé en marge des circuits bancaires traditionnels. Initialement présenté comme un outil de désintermédiation financière, cet environnement a rapidement attiré l'attention des organisations criminelles en raison de certaines caractéristiques particulièrement attractives : rapidité des transactions, dimension transfrontalière, absence d'intermédiaire central et possibilités accrues de dissimulation.

Les groupes cybercriminels ont été parmi les premiers à exploiter ces opportunités. Les rançongiciels, les fraudes en ligne et certaines formes de criminalité numérique reposent désormais largement sur l'utilisation des cryptoactifs comme moyen de paiement ou de transfert de valeur. Les organisations criminelles ont également développé des techniques sophistiquées visant à accroître l'opacité des flux financiers : mixers, plateformes non régulées, protocoles de finance décentralisée ou encore chaînes de transactions complexes destinées à compliquer les investigations.

Cette évolution remet partiellement en cause les fondements du modèle de renseignement financier construit depuis les années 1990. Les banques demeurent des acteurs centraux de la surveillance des flux financiers traditionnels, mais elles ne contrôlent plus l'ensemble des infrastructures utilisées pour transférer ou stocker de la valeur. Les organisations criminelles

disposent désormais de nouveaux espaces dans lesquels les mécanismes classiques de vigilance et de détection sont moins efficaces.

Pour autant, la disparition du renseignement financier bancaire n'est pas à l'ordre du jour. Les enquêtes récentes démontrent que les capitaux criminels doivent encore, dans la majorité des cas, réintégrer l'économie légale pour être utilisés efficacement. Les plateformes d'échange, les prestataires de services sur actifs numériques et les institutions financières traditionnelles demeurent donc des points de passage essentiels. La question n'est plus de savoir si les banques conserveront un rôle dans la lutte contre la criminalité financière, mais comment elles adapteront leurs capacités d'analyse à cet environnement en constante évolution.

L'IA : VERS UN RENSEIGNEMENT FINANCIER PRÉDICTIF

L'intelligence artificielle constitue probablement la prochaine grande révolution du renseignement financier. Les volumes de données traités par les institutions financières atteignent aujourd'hui un niveau qui dépasse largement les capacités d'analyse humaines. Chaque jour, des millions de transactions sont réalisées à travers le monde, générant une masse considérable d'informations dont seule une fraction peut être examinée manuellement. Cette situation explique l'intérêt croissant porté aux technologies d'apprentissage automatique et aux outils d'analyse avancée.

Les applications potentielles sont considérables. Les modèles d'intelligence artificielle permettent d'identifier des schémas comportementaux complexes, de détecter des anomalies invisibles pour les analystes humains et de mettre en évidence des corrélations entre des événements apparemment indépendants. Là où les systèmes traditionnels reposaient essentiellement sur des règles prédéfinies, les nouvelles générations d'outils sont capables d'apprendre, de s'adapter et d'améliorer progressivement leurs performances.

Cette évolution pourrait transformer profondément la nature du renseignement financier. Historiquement, les dispositifs de lutte contre le blanchiment ont principalement fonctionné selon une logique réactive : une opération suspecte était détectée après sa réalisation, puis analysée par les équipes spécialisées. L'intelligence artificielle ouvre la voie à une logique davantage prédictive. En analysant les comportements, les interactions et les signaux faibles, les systèmes pourraient être en mesure d'identifier des risques avant même que certaines opérations ne soient réalisées.

Cette capacité d'anticipation représente un changement majeur pour les acteurs de la sécurité. La valeur stratégique du renseignement ne réside plus uniquement dans la compréhension du passé, mais dans la capacité à prévoir l'évolution future des menaces. Dans un environnement marqué par la rapidité des flux financiers et l'adaptabilité des organisations criminelles, cette dimension prédictive pourrait devenir l'un des principaux facteurs de supériorité opérationnelle.

DE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE À LA CONFRONTATION ALGORITHMIQUE

L'avenir de la lutte contre le crime organisé pourrait être marqué par l'émergence d'une véritable confrontation algorithmique entre les organisations criminelles et les dispositifs de renseignement financier. Les technologies qui renforcent aujourd'hui les capacités des institutions financières sont également accessibles aux acteurs criminels. L'intelligence artificielle permet déjà d'automatiser certaines fraudes, de générer de faux documents, d'améliorer les techniques d'ingénierie sociale ou de faciliter les opérations de blanchiment complexes.

Les organisations criminelles ont toujours démontré une remarquable capacité d'adaptation aux innovations technologiques. Elles ont utilisé Internet avant que les autorités ne disposent de capacités suffisantes de surveillance. Elles ont exploité les cryptoactifs avant que les cadres réglementaires ne soient pleinement établis. Elles investissent désormais les outils d'intelligence artificielle avec la même rapidité. Cette dynamique laisse entrevoir une compétition technologique permanente entre acteurs criminels et institutions chargées de les combattre.

Dans ce contexte, le renseignement financier apparaît comme l'un des principaux champs de bataille de la sécurité internationale du XXI^e siècle. Les flux financiers constituent l'expression économique des activités criminelles ; les données financières deviennent leur empreinte numérique ; les algorithmes représentent les nouveaux outils de leur interprétation. Plus que jamais, la lutte contre le crime organisé dépendra de la capacité des États et des institutions financières à comprendre, analyser et anticiper les comportements observés au sein de l'économie mondiale.

L'émergence de cette confrontation algorithmique ne remet pas en cause le rôle des banques ; elle le renforce. Parce qu'elles demeurent au cœur des flux financiers mondiaux, elles continueront d'occuper une position stratégique dans la production de renseignement. La

véritable rupture réside ailleurs : dans le passage progressif d'un renseignement fondé sur l'observation des événements à un renseignement fondé sur l'anticipation des comportements. Cette évolution pourrait constituer l'une des transformations les plus importantes de la lutte contre le crime organisé depuis la création des premiers dispositifs internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux.

CONCLUSION

La lutte contre le crime organisé a connu une transformation majeure au cours des dernières décennies. À mesure que les organisations criminelles se sont mondialisées et financiarisées, les flux financiers sont devenus leur principale vulnérabilité. Cette évolution a conduit les institutions financières à occuper une position stratégique inédite dans les dispositifs contemporains de sécurités.

À travers les mécanismes de connaissance client, de surveillance transactionnelle et de renseignement financier, les banques participent aujourd'hui à l'identification des réseaux criminels, à la lutte contre le financement du terrorisme, à l'application des sanctions internationales et à la protection de l'intégrité du système économique mondial. Sans être des services de renseignement au sens classique du terme, elles sont devenues les premiers capteurs de renseignement économique de la mondialisation.

L'essor des cryptoactifs, de la finance décentralisée et de l'intelligence artificielle ouvre toutefois une nouvelle phase de cette évolution. Les organisations criminelles comme les institutions financières investissent désormais les mêmes technologies afin de renforcer leurs capacités respectives. La lutte contre le crime organisé tend ainsi à devenir le théâtre d'une confrontation croissante autour de la maîtrise de l'information financière et de son exploitation algorithmique.

Dans ce contexte, la véritable question n'est plus de savoir si les banques participent à la sécurité internationale. Elle consiste désormais à déterminer comment encadrer et gouverner ce nouveau pouvoir informationnel afin de préserver l'équilibre entre efficacité sécuritaire, la souveraineté économique et le respect des libertés fondamentales.

L'expertise stratégique en toute indépendance



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.